

LES TARIFS 2022 - 2023

Votés en Conseil d'Administration de l'OGEC

Les contributions obligatoires

*Réinscription annuelle OU *Première inscription

Frais non remboursables,
sauf mutation ou déménagement si l'école est prévenue avant 01 juin.

- | | |
|--------------------------------|------------------------|
| • 55 € pour 1 enfant | • 85 € pour 1 enfant |
| • 99 € pour 2 enfants | • 145 € pour 2 enfants |
| • 135 € pour 3 enfants | • 205 € pour 3 enfants |
| • 155 € pour 4 enfants et plus | • 265 € pour 4 enfants |

*Cotisation diocésaine et de solidarité (Ces cotisations obligatoires sont reversées à la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique)

- 46 € / an / enfant

*Contribution des familles (sur 10 mois, caisse de classe incluse)

- 1 enfant : 49 € / mois
- 2 enfants : 90 € / mois
- 3 enfants : 125 € / mois
- 4 enfants et plus : 150 € / mois

Les contributions facultatives

*Restauration scolaire : 6,20 € (repas + service + surveillance)

*Garderie en maternelle ou étude en primaire (environ 140 jours d'école/an)

- Occasionnelle : 6 € l'heure, toute heure commencée est due
- Forfait 1 créneau (1 heure/jour) : 31 €/mois sur 10 mois
- Forfait 2 créneaux (2 heures/jour) : 46 €/mois sur 10 mois
- Forfait 3 créneaux (3 heures/jour) : 52 €/mois sur 10 mois

*Adhésion A.P.E.L. : 21 € / an / famille

*Adhésion O.G.E.C. : 31 € / an / famille